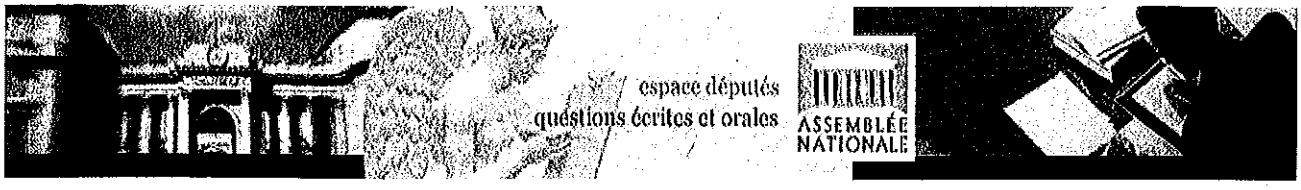

Impression de la question 2013-07-00768

Type de questions QE

Ministère interrogé :

Question n° 2013-07-00768 : du :

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la réduction préoccupante des effectifs de la direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des fraudes. Avec aujourd'hui moins de 3000 agents à la DGCCRF, une chaine de commandement désorganisée par la mise en place de la réforme de l'Administration territoriale de l'Etat (RéATE) et la suppression programmée dans les 5 prochaines années de près de 2000 emplois à la Direction Générale des Douanes, la puissance publique n'est plus en mesure de protéger le citoyen consommateur. Le scandale alimentaire de la viande de cheval vient à point nommé nous rappeler que, dans un marché unique fondé sur le moins disant fiscal, social et sanitaire, et l'importation de produits en provenance de pays ne respectant pas notre principe de précaution et nos normes, il faut, au contraire, renforcer nos moyens de contrôle et de protection des consommateurs. Ceci est d'autant plus vrai qu'en dehors de ces considérations, s'ajoute à la situation de concurrence déloyale l'éclosion de véritables réseaux mafieux qui profitent de la libre circulation des marchandises pour inonder le marché national de produits de consommation qui peuvent être hautement toxiques. Dans ce contexte, il est urgent que le Gouvernement juge prioritaires les missions assumées par la Direction des Douanes et la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, et décrète un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois dans ses services.

Fermer